**DEMANDE DE TRANSCRIPTION D’ACTE DE NAISSANCE**

**D’UN ENFANT MINEUR**

Je (Nous) soussigné(e)(s) ............................................................................................ *(Prénom(s) NOM(s) du/des parents français)*

............................................................................................................................................................................................................................................................................................................. *(adresse et numéro de téléphone)*

sollicite(ons) la transcription sur les registres de l’état civil consulaire français de l’acte de naissance dont copie ci-jointe délivrée le ……………………..., concernant mon (notre) enfant.

Je (Nous) souhaite(ons) que dans son acte de naissance français, mon (notre) enfant :

porte le nom qui figure dans son acte de naissance étranger en application de l’article

311-24-1cc, à savoir : …..

ne porte pas le nom qui figure dans son acte de naissance étranger.

Je (Nous) souhaite(ons) qu’il porte le nom suivant :

nom du père : ……

ou nom de la mère : ……

ou nom du père et de la mère, séparés par un simple espace : …..

ou nom de la mère et du père, séparés par un simple espace : …..[[1]](#footnote-1)

Dans ce cas, je (nous) suis (sommes) informé(e)(s) que l’officier de l’état civil français pourra me (nous) contacter si nous devons souscrire une déclaration conjointe de choix ou de changement de nom.[[2]](#footnote-2)

Je (Nous) suis (sommes) informé(e)(s) qu’en vue de la transcription, l’officier de l’état civil français s’assure de la régularité de l’acte étranger produit, et que le choix du nom de mon (notre) enfant est définitif.

A , le

(Signature du ou des parent(s))[[3]](#footnote-3)

|  |  |
| --- | --- |
| **RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L’ENFANT** | |
| Date et lieu de naissance |  |
| Prénom(s) |  |
| NOM |  |
| Prénom(s) NOM du père |  |
| Prénom(s) NOM de la mère |  |
| Date et lieu de la ou des reconnaissance(s)  (en l’absence de mariage des parents) |  |
| Date et lieu du mariage des parents |  |
| Nationalité de la mère au jour de la naissance |  |
| Nationalité du père au jour de la naissance |  |

1. Si les parents portent eux-mêmes un nom sécable constitué de plusieurs vocables, le choix peut conduire, dans la limite de deux vocables, à toutes les combinaisons possibles des noms des parents. [↑](#footnote-ref-1)
2. Des informations relatives aux déclarations conjointes de choix ou de changement de nom sont disponibles sur le site Internet de l’ambassade de France / du consulat (général) de France. [↑](#footnote-ref-2)
3. **La signature du ou des parent(s) français est obligatoire.** [↑](#footnote-ref-3)